

Une lettre de Ph. A. Stapfer à Guillaume de Humboldt (décembre 1814)

Autor(en): **Stapfer, A.Ph.**

Objekttyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse**

Band (Jahr): **26 (1946)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Miszellen — Mélanges

Une lettre de Ph. A. Stapfer à Guillaume de Humboldt

(décembre 1814)

par René Secretan.

Le 20 Décembre 1814, les troupes alliées à la poursuite de l'armée française battue à Leipzig franchissaient la frontière suisse.

Le 24 Décembre, les troupes autrichiennes entraient à Berne et le même jour le gouvernement bernois lançait une proclamation enjoignant¹:

«à toutes les autorités inférieures civiles et administratives et aux employés tant de l'ancien canton de Berne que dans les parties qui en avaient été détachées, le Pays de Vaud et l'Argovie, de pourvoir avec la plus grande attention et activité au maintien de la tranquillité et de l'ordre et de s'adresser à LEURS EXCELLENCES dans les cas extraordinaires» et contenant cette prescription:

«Dès l'époque de cette publication les deux gouvernements d'Argovie et de Vaud ainsi que leurs subordonnés sont chargés d'arrêter l'état de leurs caisses, appuyé de pièces justificatives authentiques, et de les tenir à notre disposition sous leur responsabilité personnelle.»

Le 27 Décembre, jour de l'entrée des Autrichiens à Lausanne, le Petit Conseil du Canton de Vaud interdisait le colportage de cette proclamation considérant «que cet imprimé contient une attaque directe contre la souveraineté et l'indépendance du Canton de Vaud»².

Les disputes se firent dès lors plus âpres entre partisans du retour au régime antérieur à 1798 et ceux qui entendaient sauvegarder l'indépendance des nouveaux cantons. Les uns et les autres multipliaient déjà leurs démarches auprès des princes et des ministres des Puissances alliées

¹ E. H. Gaullieur, *Histoire du Canton de Vaud. Tome IV (faisant suite à l'Histoire du Canton de Vaud par A. Verdeil)*. Lausanne 1857, p. 229.

² E. H. Gaullieur, *op. cit.*, p. 233: «Dans le Canton d'Argovie, des mesures analogues furent prises. La situation de ces deux nouveaux cantons de 1803 était la même, puisque tous deux avaient été détachés de l'ancienne République de Berne qui les tenaient, avant 1798, à titre de sujets. Les cantons de Vaud et d'Argovie cherchèrent donc à marcher toujours d'accord dans la crise pénible qu'ils eurent à traverser. De là vint la désignation de «cantons jumeaux» qu'on leur donna dès lors».

William Martin: *La Suisse et l'Europe. 1813—1814*. Payot 1931, p. 218: «Les cantons de Vaud et d'Argovie se sentaient étroitement solidaires et les Vaudois déclaraient qu'ils «se laisseraient enterrer plutôt que d'admettre l'union d'aucune partie du canton d'Argovie avec Berne»».

à Bâle depuis le 12 janvier 1814, plus tard à Langres, à Chaumont, enfin à Paris, depuis le 31 Mars³.

Ph. A. Stapfer, ancien ministre des Arts et des Sciences de la République Helvétique de 1798 à 1800 puis Ministre de Suisse à Paris de 1800 à 1803, vivait, au printemps 1814, en France où il s'était retiré en 1806 dans sa campagne de Belair. Depuis la suppression de la Légation de Paris en 1803⁴, Ph. A. Stapfer ne jouait plus de rôle politique mais suivait de très près ce qui se passait en Suisse en entretenant une correspondance suivie avec Frédéric César de la Harpe, avec Usteri et d'autres, stimulant leur zèle pour la défense des libertés conquises et les mettant au courant de ses démarches auprès des représentants des puissances alliées.

Au printemps 1814 «la Cour russe était bien disposée envers la Suisse et favorisait sa libre reconstitution, mais qu'en était-il des autres cours qui avaient aussi leur mot à dire? Ni la Prusse, ni l'Angleterre, ni l'Autriche n'étaient sur ce point d'accord avec la Russie. L'acquiescement de la Prusse fut principalement l'œuvre de Stapfer qui put agir sur ses envoyés Guillaume de Humboldt et Ancillon»⁵.

Stapfer écrivit en décembre 1814 à Guillaume de Humboldt, représentant de la Prusse dans la commission chargée par les Alliés de discuter les intérêts suisses, la lettre qui suit. Nous n'avons pas ici le document original mais une copie, sans aucune rature, non datée et sans adresse, mais écrite de la main de Stapfer et signée par lui⁶. Elle fait partie de la collection d'autographes de Mr. E. Bebler, directeur général, à Zurich, qui, très aimablement, nous l'a communiquée. Nous l'en remercions très vivement.

³ *William Martin, op. cit.*, p. 210: «Après avoir quitté Bâle, les hommes de la Coalition se rendirent, en passant par Vesoul et Langres, à Chaumont. Ils furent suivis, dans ce voyage, et on peut bien le dire harcelés, par une nuée d'émissaires de tous les cantons et de toutes les parties de la Suisse. La Harpe rejoignit le tsar à Langres et ne le quitta plus jusqu'à Paris, exerçant sur lui une influence de tous les instants, au sujet des affaires de la Confédération. Crud et de Mestral représentaient, auprès des Alliés, le parti aristocratique du Canton de Vaud; Rengger, de l'Argovie, gagne le quartier général à Chaumont».

⁴ *Rodolphe Luginbühl, Philippe Albert Stapfer, traduction autorisée par l'auteur*. Paris, Fischbacher, 1888, p. 263: «L'ambassade suisse à Paris fut supprimée, s'étant rendue incommode à Bonaparte par le courage avec lequel Stapfer avait opposé son veto à quelques-uns de projets du Premier Consul».

⁵ *Rodolphe Luginbühl, op. cit.* p. 301.

⁶ *Rodolphe Luginbühl, op. cit.*, p. 303: «Stapfer adressa lui-même à Guillaume de Humboldt une lettre qui est un chef-d'œuvre en son genre». R. Luginbühl cite partiellement le début de la lettre.

Alexandre Vinet connut la lettre dont il cite un fragment. Voir: *Vinet: «Littérature et histoire suisse»* par Perrochon, Payot et Cie. 1932, page 337 et appendice D à page 377.

Elle a été publiée par *Wydler: Leben und Briefwechsel von Albert Rengger*, Zurich 1847. Vol. II, p. 202.

Ph. A. Stapfer à Guillaume de Humboldt.

Ce n'est point à un des Ministres d'Etat les plus considérés de l'Europe, c'est plutôt à un de ses libérateurs du joug avilissant sous lequel elle gémissait, mais c'est surtout à Monsieur de Humboldt que j'honore et que j'aime de tout mon cœur et dont j'ai reçu dans tous les temps des marques précieuses de bienveillance, que j'éprouve de nouveau le besoin d'adresser quelques lignes sur un de mes intérêts les plus chers, sur la position actuelle et sur le sort à venir de ma patrie.

Je ne puis, Monsieur et respectable ami, vous dire avec quelle joie j'ai appris que vous étiez un membre de la commission chargée de discuter les intérêts de la Suisse avec ses Députés mais j'ose, avec toute la franchise que vous avez le droit d'exiger de moi et qui est l'hommage le plus digne d'être offert à un homme aussi éclairé et animé par des sentiments aussi élevés, vous exprimer toute la peine que j'ai ressentie en apprenant peu de jours après cette nouvelle qui m'avait causé un plaisir si vif, que vous aviez quitté la Suisse avec des impressions peu favorables à la cause des nouveaux cantons, de celui en particulier dont ma famille est originaire qui, comme terre où reposent les cendres de mes ancêtres, a plus qu'un autre des droits à mes affections et à l'établissement duquel, comme partie intégrante de la Confédération, j'ai, bien que né à Berne et tendrement attaché à cette ville ainsi qu'à tous les amis et parents que j'y ai, été appelé à concourir dans des circonstances qui me désignaient trop clairement mes devoirs pour me laisser une ombre d'incertitude sur le parti que j'avais à prendre comme homme d'honneur et comme ami sincère de mon pays, de la cité helvétique toute entière prise dans l'ensemble de ses intérêts présents et futurs. Ces intérêts, la tranquillité, le bien-être de la Suisse exigent impérieusement qu'il soit, dans sa nouvelle organisation, tenu compte non seulement des progrès de la raison et des idées de perfectionnement social mais, avant toute chose, des besoins contractés par les habitants de toutes les portions de ce pays qui ont joui de l'indépendance politique depuis 1798. Il est de toute impossibilité qu'après avoir goûté les avantages de l'autonomie depuis seize ans et s'être fait une douce habitude des jouissances morales attachées à un bonheur que rien ne peut remplacer, on les en prive, sans compromettre le repos de la Suisse et y répandre des germes de troubles et d'agitations sans cesse renaissantes. Ce qui, dans le cas où l'on croirait devoir satisfaire la vanité bernoise aux dépens de l'avenir de la patrie commune, pourrait arriver de moins fâcheux serait une émigration affligeante à laquelle l'Amérique gagnerait beaucoup plus que la ville de Berne. Des relations de famille et des soins de fortune me condamnant, malgré mon attachement au sol natal, à passer la plus grande partie de ma vie en France, aucun Suisse ne peut vous parler d'une manière plus désintéressée et plus en vue du bien général. Vous m'avez même fait l'honneur de m'exprimer cette conviction à Paris en m'assurant, lorsque je vous entretins ce printemps des affaires de mon pays, que vous me croyez attaché

de cœur à ses vrais intérêts. Ce qui est bien propre à me rassurer sur les impressions que l'égoïsme cantonal et les petites passions de l'orgueil ou de l'avidité peuvent avoir cherché à vous donner au préjudice des plus grands intérêts de la Suisse, c'est l'idée que vous avez indubitablement, depuis qu'ils se traitent à Vienne, eu plus d'un entretien avec celui de mes concitoyens que j'estime et que j'aime le plus, M. Rengger, que les cantons d'Argovie et de Vaud ont accredité auprès du congrès. J'éprouve le besoin de vous dire ce que je pense de cet homme excellent.

Je suis certain de ne rien donner à l'amitié qui me lie à lui depuis mon enfance en me permettant de vous assurer ici qu'aucun de nos hommes publics, que le mérite ou le hasard, la bonne ou la mauvaise étoile de la Suisse ont mis en scène depuis un grand nombre d'années, ne peut lui être comparé pour la justesse des vues, l'étendue des idées et la connaissance approfondie de tous les intérêts administratifs et politiques de la Confédération. J'ai été son collègue; il était Ministre de l'Intérieur tandis que j'étais Ministre des Cultes et de l'Instruction publique. Dans quelques places il y avait des hommes très capables mais je puis, sans la moindre affectation de modestie et en toute vérité, affirmer que nous étions tous bien petits garçons auprès de lui. Si ses rares lumières et sa bienfaisante activité n'avaient pas, dans des temps bien malheureux, du être appliquées principalement à diminuer les maux de la guerre et de l'oppression française, son Administration aurait eu tout l'éclat et toute la renommée qu'elle eût acquis des circonstances moins désastreuses.

Personne, aussi bien que M. Rengger, ne peut vous édifier sur la justice des réclamations bernoises et sur les droits des nouveaux cantons. Mais ce qu'il ne sait peut-être pas aussi authentiquement que moi, et que mes relations particulières me mettent à même de savoir parfaitement, c'est que la partie saine du public, à Berne, gémit des prétentions injustes et anti-suisse du gouvernement actuel, établi par un coup de main et dominé par quelques chefs violents et bornés. Le plus violent de ces chefs qui est pour beaucoup dans toute cette entreprise de faire rétrograder le temps et la raison est M. de Watteville. C'est l'homme le plus profondément médiocre et petit que je connaisse. Il ne doit son ascendant qu'à la passion et à l'opiniâtreté avec lesquelles il a provoqué et secondé le système exclusif de l'Oligarchie et qu'il exagère encore au delà de sa fougue ou de sa morgue naturelles, pour se faire pardonner la pusillanimité qu'il a montrée dans les plus grandes circonstances et la servile cour qu'il a faite à Bonaparte.

Un des Bernois les plus estimés et les plus éclairés m'écrit:

« J'envisageais le succès de nos prétentions comme un véritable malheur pour Berne. Que ferait-on d'ennemis secrets et de cœurs ulcérés? »

Mon frère, qui croyait l'Argovie protestante très dévouée à la ville de Berne et qui a passé une partie de la belle saison aux eaux de Baden, s'est vu forcé de changer entièrement d'avis et de convenir que ce serait un projet funeste que de tenter de remettre l'Argovie sous la dépendance

de Berne, tant il a trouvé les esprits aliénés et l'amour de l'autonomie enraciné.

Un autre de mes correspondants, très attaché à l'ancien régime, que je crois devoir nommer parce que vous le connaissez par ses écrits et comme ami de notre historien J. de Muller, m'exprime dans toutes ses lettres l'horreur que lui fait le système de conduite adopté à Berne depuis l'entrée des Alliés en Suisse. C'est M. de Bonstetten. Voici quelques extraits de ses lettres du 10 Avril, 31 Juillet et 9 Septembre (ici les extraits) ⁷.

Lorsqu'un de nos anciens magistrats les plus dévoués à sa ville natale tient ce langage, s'étonnera-t-on que la cause bernoise qui, dans le fond, n'est que celle de l'amour-propre et de la rapacité d'un très petit nombre d'hommes, soit aussi impopulaire dans les anciens cantons, aussi odieuse dans les nouveaux et que le cri de l'opinion s'élève contre elle dans toutes les villes européennes où cette opinion forme un tribunal exempt de préjugés?

Rétablir les anciennes dynasties de maisons souveraines est l'œuvre de la sagesse et un des plus grands bienfaits qu'on puisse verser sur les peuples. Mais rendre à une nombreuse corporation bourgeoise qui ne devait ses privilèges anti-sociaux qu'à des usurpations successives et déjà mises au jour par le plus grand de nos historiens, une domination qu'elle n'a su ni faire aimer par ses ressortissants ni employer pour le salut de la patrie dans les grands dangers et qui n'a servi qu'à la corrompre elle-même et à détendre ses ressorts moraux, ce serait frapper de paralysie les facultés

⁷ La copie de Stapfer ne reproduit pas ces extraits qui devaient figurer dans la lettre originale. On trouve dans l'ouvrage de Rodolphe Luginbühl *Aus Philipp Albert Stapfer's Briefwechsel*, Basel 1891, zweiter Band, p. 181, une lettre de Stapfer du 16 Janvier 1815 adressée à Usteri. Il lui écrit que les lettres qu'il a reçues de Bonstetten sont remplies de jugements frappants sur l'attitude de ses concitoyens. Stapfer écrit au sujet de Bonstetten (p. 186): «Il m'écrivait le 10 Avril: «l'égoïsme le plus dévergondé s'en est emparé. — Votre cousin W(atteville) est une espèce de Napoléon de foire qui veut tout envahir, et tout cela en profanant un certain langage d'antique probité». . . . Le 9 Septembre: «J'ai toujours eu assez mauvaise idée de l'esprit de Berne, mais à le voir dans tout son développement je ne l'eusse jamais cru tel qu'il se montre. . . Tout cela ne sera d'aucun bien, tant qu'on ne culbutera pas nos sots cousins». . . Le 15 décembre: «J'ai des lettres d'un de nos amis (ein sonst sehr rechtgläubiger Berner) qui me fait un tableau remarquable du vandalisme qui règne dans la triste cité. On s'y fait gloire de l'ignorance. Les baillifs sont dans l'usage de faire donner des coups de bâton, on se pique de grossièreté comme à Paris de politesse. — Et cependant c'est le parti modéré qui gouverne; on prévoit qu'il sera culbuté par les Steiger, Weiss et autres fols plus imbéciles encore».

On lit encore dans la lettre du 16 janvier les passages suivants:
«Laharpe schreibt, meine Briefe an den Minister Humboldt hätten entscheidend zu seiner Umstimmung gewirkt.»
et plus loin:

«Ich habe Wilhelm von Humboldt zu Gemüthe geführt, daß Amerika mehr als Bern bei der Absorption des Aargaus gewinnen würde» . . .

de la presque totalité des citoyens, déshériter d'avance leur postérité, étouffer d'heureux germes d'industrie et de prospérité, éteindre de nouveaux foyers de vie intellectuelle et de sentiments généreux et préparer une réaction politique aussi inévitable que funeste à toutes les classes sans exception.

Il est, mon respectable ami, digne de vos principes et de votre caractère d'employer à détourner ces maux d'une partie intéressante de la Suisse la grande influence que vous donnent votre rang élevé, vos lumières et vos vertus. Votre honneur même y est intéressé. C'est l'intime conviction de celui qui vous est, avec la considération la plus respectueuse, sincèrement dévoué

A. Stapfer

Ein militär-politisches Intermezzo während der Grenzbesetzung 1870/71

von *Hermann Schulthess*.

Der Ausbruch des Deutsch-Französischen Krieges im Juli 1870 traf die Schweiz in einer Periode politischer Hochspannung. Die demokratische Bewegung der 60er Jahre war in einigen der größten und bedeutendsten Kantone zum Siege gelangt. Sie schickte sich an, auch auf eidgenössischem Boden Geltung zu gewinnen. Die politische Leidenschaftlichkeit dieser Generation tritt auch in der Stellungnahme zu dem europäischen Konflikt deutlich in Erscheinung. Die militär-politische Situation der Schweiz war verschiedentlich recht kritisch. Verletzungen ihrer Neutralität und Durchmarschversuche von Truppen waren meist von französischer Seite zu befürchten. Als im Januar 1871 infolge gewisser Erfolge der neugebildeten Armeen die Stimmung in der französischen Kapitale sich wieder gehoben hatte, wurde in der dortigen Presse die Frage einer evtl. Benutzung der Basler Brücken durch die Franzosen offen ventilirt¹. Beide kriegführenden Parteien hatten zwar die Versicherung der Respektierung unserer Neutralität abgegeben. Mit den Behörden war aber die Bevölkerung in allzu großem Vertrauen in solche Erklärungen befangen. Gestützt darauf wurde im Nationalrat das vom Bundesrat angeordnete Truppenaufgebot vor allem aus finanziellen Gründen kritisiert. Die politischen und wirtschaftlichen Gesichtspunkte überwogen die militärischen, die allein hätten maßgebend sein sollen, um ein mehrfaches.

Das zeigte sich auch in dem Verhältnis des Bundesrates zum General während der Kriegsdauer, das nicht ein erfreuliches Kapitel dieser Periode darstellt, das aber eben auch von der so starken politischen Orientierung der Zeit und dieser Generation her zu verstehen ist. General Herzog hat sich öffentlich nicht über Behinderung in seinen Funktionen durch die

¹ «Neue Zürcher Zeitung», 22. Januar 1871.